

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(Attention avis rectifié !)

COMMUNAUTÉ URBAINE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

M. Le Président

2 Avenue GRÜNER

CS 80257

42006 Saint Etienne - Cedex 1

Tél : 04 77 49 74 07 - Fax : 04 77 49 98 21

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)



AVIS RECTIFICATIF DU 19/01/16

Procédure	Au lieu de : Procédure adaptée Lire : Procédure adaptée , Procédure restreinte
------------------	---

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE OEUVRE LUMIÈRE SUR L'UNITÉ D'HABITATION LE CORBUSIER DE FIRMINY (LOIRE)	
Référence	16-DCAP-01
Nature	Services
Type	Catégorie de services n°12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques
Mode	Procédure adaptée , Procédure restreinte
Code NUTS	FR715
Lieu d'exécution	FIRMINY
DESCRIPTION	La présente consultation concerne une prestation de maitrise d'oeuvre pour la réalisation d'une OEuvre Lumière sur l'Unité d'Habitation Le Corbusier de Firminy. Marché unique à tranches conditionnelles.
Code CPV principal	92312000 - Services artistiques
Code CPV complémentaire	71300000 - Services d'ingénierie
Forme	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON Prestation divisée en lots : non Marché à tranches conditionnelles Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	TRANCHE FERME - MISSION ARTISTIQUE: MISSIONS DE BASE : ETUDES D'ESQUISSE (ESQ), MISE EN OEUVRE DE LA MAQUETTE NUMERIQUE. TRANCHE CONDITIONNELLE 1 - MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE : ETUDE AVANT PROJET SOMMAIRE (APS), AVANT PROJET DEFINITIF (APD), PROJET DE CONCEPTION GENERALE (PRO), ASSISTANCE POUR LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT), EXECUTION (EXE1 + EXE2), DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX (DET), ASSISTANCEAUX OPERATIONS DE RECEPTION (AOR). PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 1 : ORDONNANCEMENT ET PILOTAGE DE CHANTIER (OPC).
Conditions relatives au contrat	
Financement	Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres St Etienne Métropole et subventions éventuelles. Les sommes dues au(x) participants puis au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang

<p>Forme juridique</p>	<p>éventuel(s) du marché, seront payées par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.</p> <p>Le marché sera attribué à un titulaire unique ou à un groupement d'entreprises. L'équipe candidate présentera des capacités professionnelles et techniques en conception artistique et mise en lumière de bâtiments patrimoniaux. Les compétences demandées sont les suivantes : Concepteur Lumière Mandataire;Artiste qui utilise la lumière ;Bureau d'études Fluide;Infographiste L'artiste ne pourra pas être présent dans plusieurs groupements.</p>
<p>Conditions de participation</p>	
<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Situation juridique : Références requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de candidature, dûment remplie et signée, indiquant nom et pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, les coordonnées du candidat et, en cas de groupement, les coordonnées des membres du groupement, le nom du mandataire et son éventuelle habilitation à signer les offres au nom du groupement (formulaire DC1 ou tout document équivalent); - Si le candidat n'utilise pas le formulaire DC1, il devra alors impérativement fournir conformément aux articles 43 et 44 du code des marchés publics, une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, justifiant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics au titre des dispositions des articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 et de l'article 29 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 ; - Une déclaration du candidat dûment remplie et signée par une personne ayant pouvoir d'engager la société (formulaire DC2 où chaque rubrique devra être remplie avec soin ou tout document équivalent) ; - Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. <p>Capacité économique et financière : Références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.</p> <p>Référence professionnelle et capacité technique : Références requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. <p>Pour justifier de la capacité d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, en application de l'article 45.III du CMP, le candidat produit les mêmes documents (article III.2 du présent avis) ainsi qu'un engagement écrit de l'opérateur économique. Si le candidat fait état des moyens d'un ou plusieurs sous-traitant(s) pour justifier de ses capacités, il devra l'indiquer dans sa candidature et produire les pièces ci-dessus relatives à ce(s) intervenant(s) et fournir un engagement écrit du (des) sous-traitant(s) attestant qu'il disposera bien des moyens de ce(s) dernier(s).</p>	
<p>Critères d'attribution</p>	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération</p> <p>30 % : qualité architecturale et esthétique 30 % : Economie du projet 20 % : qualité du travail collaboratif proposé 20 % : adéquation des prestations aux exigences et besoins du cahier des charges notamment en matière de développement durable et d'insertion paysagère, transmis</p>
<p>Renseignements</p>	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> Saint-Etienne Métropole Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques 2 Avenue GRÜNER CS 80257</p>

42006 Saint Etienne Cedex 01
Tél : 04 77 49 74 07 - Fax : 04 77 49 98 21
marches@saint-etienne-metropole.fr

techniques

Saint-Etienne Métropole
Direction de la Construction - Anne ORARD
2 Avenue GRÜNER CS 80257
42006 Saint Etienne Cedex 01
Tél : 04 77 49 74 03
a.orard@saint-etienne-metropole.fr

Documents

- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres

Remise des offres le **08/02/16 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

A l'issue de la phase candidature, le nombre de candidats admis à présenter une offre est fixé à 3 (trois).

Conditions de participation:

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Critères de sélection des candidatures par ordre de priorité décroissante :

- . Capacités professionnelles, techniques, moyens humains de l'équipe, cohérence de l'équipe ;
- . Qualité des références artistiques (technique et esthétique) présentées par l'artiste Mandataire du groupement ;
- . Références en projet collaboratif.

Le dossier de consultation du marché ne sera remis qu'aux candidats sélectionnés dont les capacités techniques, professionnelles et financières auront été jugées suffisantes pour leur permettre de réaliser les prestations objet du marché.

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES:

Les dossiers de candidature seront adressés sous enveloppe cachetée comportant l'ensemble des pièces dont la production est exigée par le présent avis et portant la mention suivante : " MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE OEUVRE LUMIÈRE SUR L'UNITÉ D'HABITATION LE CORBUSIER DE FIRMINY- ne pas ouvrir".

Les plis de candidatures devront être adressés :

- Soit par voie postale, par tout moyen permettant de donner date et heure certaines, à l'adresse suivante :

Saint-Etienne Métropole - Direction de la Commande Publique et des affaires juridiques -
2 Avenue Gruner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne cedex 1 ;

- soit par remise contre récépissé : les entreprises devront se présenter à l'adresse suivante : Saint-Etienne Métropole / Direction de la Commande Publique / 2 Avenue Gruner - 6^{ème} étage - à Saint-Etienne Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17 h.

- soit par téléprocédure : les candidats peuvent transmettre leurs plis par voie électronique, par l'intermédiaire du site : <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

Les modalités de présentation et de dépôt des plis électroniques sont identiques à celles exigées pour les réponses par voie papier. Les candidatures transmises par voie électronique doivent être envoyées dans des conditions permettant d'authentifier la signature du candidat (articles 1316 à 1316-4 du Code civil), de donner une date certaine à la réception et de faire l'objet d'un avis de réception. L'ensemble des modalités nécessaires à la transmission des candidatures par voie électronique (notamment format, signature...) sont disponibles sur le site mentionné ci-dessus.

En vertu de l'article 56 du Code des Marchés Publics, les candidats sont informés que le mode de transmission des candidatures retenu par Saint-Etienne Métropole est le suivant : transmission des plis par voie électronique par l'intermédiaire du site <http://www.saint-etienne-metropole.fr>

Les 3 candidats admis à présenter une offre et ayant remis une prestation conforme au Règlement de consultation (Phase 2) recevront une prime d'un montant de 4 100 € hors taxe tout frais inclus, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat.

Envoi le 14/01/16 à la publication